

La reprise d'études à l'université

Valérie GALLOY – Chargée de Relation Client - **Nadia JOUBERT** – Directrice adjointe
Formation Continue - 02 47 36 81 31 / formation-continue@univ-tours.fr

Quelques chiffres sur les adultes en reprise d'études

Entre 1500 et 1700 adultes en reprise d'études s'inscrivent tous les ans à l'université de Tours.

En 2024/2025, 1627 personnes étaient inscrites en **Formation Continue** :

- Dans des formations réservées à ce public : 80%
- Dans des formations en insertion avec les étudiants : 18%
- Dans une démarche de VAE : 2%



En 2024/2025, les personnes en Formation Continue ont suivi une formation rattachée à la Faculté de :

- Médecine (55%)
- Arts & Sciences Humaines et Lettres & Langues (16%)
- Droit, Economie et Sciences Sociales et IAE (7%)

Concernant l'âge des personnes inscrites en Formation Continue :

- < 25 ans (13%)
- 26-35 ans (30%)
- 36-45 ans (32%)
- 46-55 ans (20%)
- 56-65 ans (4%)

Elaborer son projet de reprise d'études



Admission

- Admissible ? Recevabilité profil ?
- Valider mes acquis ?
- Démarches ? Calendrier, plateforme ?



Réfléchir à mon projet professionnel

- Pourquoi reprendre une formation ?
- Quelle formation ?
- Compatible avec mon activité professionnelle ?



Financement

- Tarifs ?
- Quels dispositifs ?

Inscription

- Formation initiale ?
- Formation Continue ?

Important : les démarches de recherche de financement et de demande d'admission sont à faire en parallèle

- Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.)
- Licence
- Licence professionnelle
- Master

- Titre d'ingénieur
- Études de santé
- Métiers de l'enseignement

[Page internet](#)

Arts & sciences
humaines



CESR

Lettres
& langues



Médecine

Droit, économie
& sciences sociales



Pharmacie

Sciences
& techniques



IAE

IUT de Tours

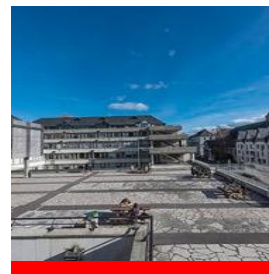
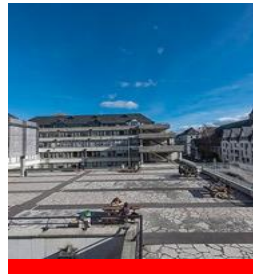


Polytech Tours

IUT de Blois



Odontologie



Besoin de conseils ?

Faire le point sur ma situation professionnelle

Evoluer dans mon entreprise
ou dans mon métier

Etre accompagné-e dans mon projet de
démission

Développer ou faire reconnaître
mes compétences

Changer de métier

Créer mon entreprise



Prenez un RDV gratuit et individuel



Possibilité de RDV gratuit et individuel

- Un conseiller de la Maison de l'Orientation & de l'Insertion Professionnelle (MOIP)



La M.O.I.P. vous aide à élaborer votre projet professionnel et définir votre parcours d'études. Elle vous assiste dans vos démarches de réorientation et la procédure Parcoursup.

Conseil en orientation

Nos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous en entretien individuel d'une heure sur les campus Plat d'Etain - Grandmont - Tanneurs.

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé ?

Prise de rendez-vous par téléphone au
02.47.36.81.70



Choisir ses études

Sélectionner sa formation et construire son parcours d'études en fonction de son objectif et de son profil



Se réorienter

Identifier les passerelles possibles, valider un projet de réorientation ou être assisté dans vos démarches Parcoursup



Faire un bilan d'orientation

Mieux se connaître, donner du sens à son parcours et construire son projet professionnel grâce à un accompagnement.



Trouver ma voie

Aborder son orientation autrement lors d'un atelier et découvrir des métiers correspondant à ses envies grâce à l'outil interactif "Inforizon"

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

60 rue du Plat d'Etain - Bâtiment H

Tél. 02.47.36.81.70

Email : moip@univ-tours.fr

[Site internet](#)

Possibilité de RDV gratuit et individuel

- Un conseiller en évolution professionnelle



**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**



Le Conseil en évolution professionnelle est un service gratuit, personnalisé et confidentiel pour reprendre la main sur votre avenir professionnel. Il vous permet de rencontrer un conseiller à tout moment de votre carrière.

Je trouve mon conseiller

RECHERCHER 🔍

* champs obligatoires

[Site internet](#)

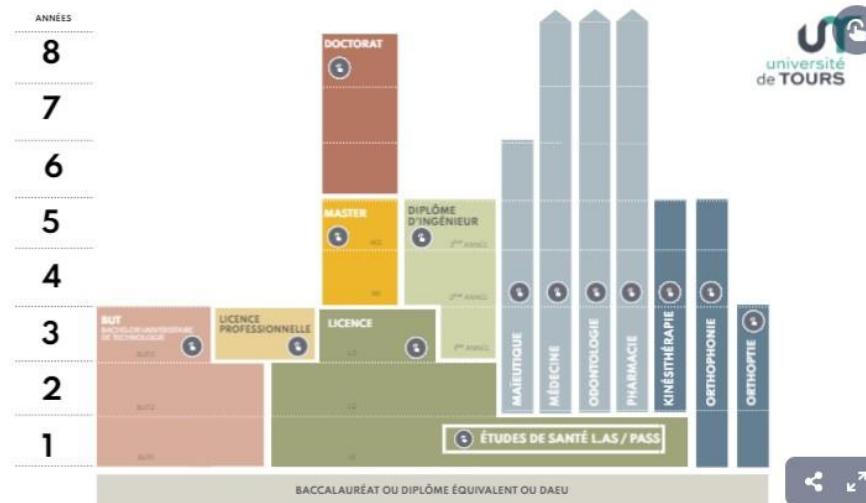
A qui m'adresser selon ma situation ?
Je suis ...

Salarié sous contrat de droit privé ou travailleur indépendant ▼ avenir actifs membres par France compétences	Demandeur d'emploi ▼ France Travail	Cadre en activité ou en recherche d'emploi ▼ apec	Jeune de moins de 26 ans ▼ Le Réseau des Missions Locales	Personne dont le handicap est un frein à l'évolution professionnelle ▼ CAP EMPLOI
--	---	---	---	---

Recevabilité du profil

- ✓ Bien lire les conditions d'admission sur la page internet de la formation, les critères de sélection sur Parcoursup, MonMaster

<https://www.univ-tours.fr/formations/offre-de-formation>



- ✓ Prendre contact :

- avec un conseiller d'orientation de la MOIP - 02 47 36 81 70 / moip@univ-tours.fr
- avec le responsable de la formation par email

Des lives sur des formations ont été proposés dans le cadre de la Journée Portes Ouvertes, qui a eu lieu **samedi 7 février 2026 – Replays disponibles**

Lundi 02 février | 19h

Les études de santé



Mardi 03 février | 19h

Les études de journalisme



Mercredi 04 février | 19h

Technologies quantiques



Jeudi 05 février | 19h

Sciences du langage



Les replays des lives 2025, 2024, 2023 et 2022 sont disponibles sur [ce lien](#)

Ce n'est pas toujours facile de choisir sa formation.

Pour être sûr de choisir la plus adaptée à votre profil, les enseignants et étudiants de l'université répondent à vos questions.

Lundi 27 janvier 2025 - 19h00

Les études de santé



Mardi 28 janvier 2025 - 19h00

Droit & Langues



Mercredi 29 janvier 2025 - 19h00

Sciences de l'environnement



Jeudi 30 janvier 2025 - 19h00

Double licence histoire/sociologie



Compatibilité d'une formation à l'université avec son activité professionnelle

Formations en insertion avec les étudiants

(études de santé, BUT, Licence, LP, Masters, diplôme ingénieur)



Même rythme que les étudiants
cours en journée, en présentiel
de septembre à juillet

Liste des universités proposant Licence et Masters en FOAD – consulter le site de la FIED (Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance)

<https://www.fied.fr/>

Groupes spécifiques

(5 M2, DU/DIU, formations courtes)



Rythme compatible avec une activité professionnelle

➤ 5 M2

2 en Sciences de l'Éducation et 3 en Management

- M2 Intervention et fonctions d'accompagnement en éducation et formation
- M2 Stratégie et ingénierie en formation d'adultes
- M2 Executive Management stratégique des ressources humaines
- M2 Executive Management de la qualité et des projets
- M2 Executive Management des PME et entrepreneuriat







➤ Diplômes d'(inter-) Université(s)

Liste des formations [\(ici\)](#)

➤ Formations 100% à distance

Liste des formations [\(ici\)](#)

Poser sa candidature

Année de formation	Plateforme
1ère année Licence (L1) / 1ère année BUT (BUT1) PASS / L.AS capacités d'orthophonie / d'orthoptie	 Entrez dans l'enseignement supérieur
L2, L3, BUT2, BUT3 (validation d'acquis VAPP)	
Licence professionnelle	
M1	
M2, Diplôme ingénieur (validation d'acquis VAPP)	
DU/DIU/formations courtes	 Page internet site formation continue

Cliquer sur le logo pour aller directement sur le site internet

Pour entrer en L1, BUT1 et études de santé (PASS, L.A.S, orthophonie, orthoptie)

Voeux à formuler sur **Parcoursup jusqu'au 12 mars 2026**

Il est nécessaire de faire son vœu même pour les personnes en reprise d'études

The infographic features a vertical timeline on the left with circles for the months: Fév., Mars, Avril, and Mai. A blue line connects these circles, with a '2' in a circle at the top. The main content is a blue box with a white background, containing the following text:

19 janvier > 12 mars > 1^{er} avril 2026
Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

DU LUNDI 19 JANVIER AU JEUDI 12 MARS 2026
Inscrivez-vous sur Parcoursup pour créer votre dossier candidat.
Formulez vos vœux : jusqu'à 10 vœux sans obligation de les classer par ordre de préférence.
Pour certaines formations vous pouvez également faire des sous-vœux.
Il est également possible d'ajouter 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Dates à retenir :
JEUDI 12 MARS 2026 — Dernier jour pour formuler vos vœux
MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 — Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

Conseil — N'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier. Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.

Rappel — Pour les formations en apprentissage, vous pouvez toujours formuler des vœux après le 1^{er} avril 2026.

Two callout boxes are present: one on the right says "Pour réfléchir à vos vœux et estimer vos possibilités d'admission, consultez le 'simulateur' des admissions sur la fiche formation." and another at the bottom right, inside a smartphone icon, says "Sur parcoursup.gouv.fr, des tutos vidéos sont proposés pour vous guider à chaque étape".


Entrez dans l'enseignement supérieur

[Page internet](#)

Coaching Parcoursup de l'université



Des questions sur Parcoursup ?

Vous pouvez contacter les chargé.e.s
d'orientation de la MOIP

02 47 36 81 70 / moip@univ-tours.fr

[Site internet](#) de la MOIP

Pour entrer en Licence Professionnelle

Candidature sur la plateforme [eCandidat Tours](#)

Dates de candidature indiquées sur la page internet de la formation

<https://www.univ-tours.fr/formations/offre-de-formation/loffre-de-licences-professionnelles>



Pour entrer en L2, L3

Demande de validation d'acquis (VAPP) sur la plateforme eCandidat Tours

Juin 2026 - Dates encore non communiquées

[Page internet de la VAPP](#)



Pour entrer en M1

- Si vous êtes inscrit·e en licence 3ème année (L3) ou si vous êtes titulaire d'une licence ou d'un diplôme conférant le grade de licence



Candidature du **17 février au 16 mars 2026** sur la plateforme nationale MonMaster

[Page internet](#)

Candidats éligibles

Qui peut candidater via Mon Master ?

Pour déposer sa candidature sur la plateforme, il faut :

- soit être inscrit en 3ème année de licence ;
- soit être déjà titulaire d'un diplôme national de licence ;
- soit être en cours d'obtention ou déjà titulaire d'un autre diplôme de niveau au moins égal à bac+3 (par exemple la licence professionnelle, et le BUT, qui confèrent le grade de licence).

Je suis en reprise d'étude, puis-je passer par Mon Master ?

Les candidats en reprise d'études peuvent déposer leur candidature via la plateforme à condition de remplir les critères d'éligibilité (voir la question « Qui peut candidater via Mon Master ? »).

Je suis français mais titulaire d'un diplôme étranger, puis-je passer par Mon Master ?

Oui, vous devez passer par la plateforme Mon Master pour vos candidatures en première année des formations conduisant au diplôme national de master.

- Si vous n'êtes pas titulaire d'une licence ou d'un diplôme conférant le grade de licence – **contacter la Scolarité** de la formation concernée pour faire une demande de validation d'acquis (VAPP) sur la plateforme eCandidat Tours



Pour entrer en M1

Besoin de plus d'informations ou de tips pour vos candidatures en Master ?

La MOIP vous propose différents temps d'information et de coaching .

Vous souhaitez anticiper vos démarches sur la plateforme Monmaster et avoir des informations sur les formations ?

Vous rencontrez des difficultés dans la constitution de votre dossier sur Monmaster ?

Vous souhaitez avoir un avis sur votre CV et vos lettres de motivation ?

Vous avez des questions sur les démarches à réaliser sur la plateforme?

Les chargées d'insertion de la M.O.I.P. vous proposent un programme d'accompagnement tout au long de la campagne MonMaster pour répondre à toutes vos questions.

MOIP - 02 47 36 81 70 / moip@univ-tours.fr

Programme

MON MASTER

Pour une bonne préparation :

Poursuite en Master : Réunion d'information en ligne TEAMS	13h - 14h	Merc. 14 janv.
	13h - 14h	Merc. 26 janv.
	17h30 - 18h30	Merc. 3 fév.
Coaching sans rendez-vous SITE PLAT D'ÉTAÎN	14h - 17h	Mardi 10 fév.
		Mardi 17 fév.
		Mardi 3 mars
		Mardi 10 mars
Réussir son entretien de sélection TEAMS	13h - 14h	Jeudi 26 mars
	12h - 13h	Mardi 28 avril
	11h - 12h	Merc. 6 juin
Pas de Master : "Comment retomber sur ses pattes ?!" TEAMS	14h - 15h	Jeudi 11 juin
	11h - 12h	Merc. 17 juin

 université de TOURS | Maison de l'orientation & de l'insertion professionnelle

Pour entrer en M2, Diplôme d'ingénieur

Demande de VAPP sur la plateforme eCandidat Tours



Jun 2026 - Dates encore non communiquées

[Page internet de la VAPP](#)

Sauf M2 de la Faculté de Pharmacie (février) et pour M2 IAE (mai – dates encore non communiquées)

▼ 🏛️ Faculté de pharmacie		
▶️ 🎓 LICENCE PROFESSIONNELLE		
▶️ 🎓 PROCÉDURE ÉTUDIANTS ÉTRANGERS		
▼ 🎓 VALIDATION D'ACQUIS		
VA_M2 Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments	Du 12/05/2025 au 30/06/2025	Dossier dématérialisé
VA_M2 Management des bioproductions - Apprentissage	Du 18/02/2026 au 15/03/2026	Dossier dématérialisé
VA_M2 Qualité et gestion des risques en santé - Apprentissage	Du 16/02/2026 au 15/03/2026	Dossier dématérialisé

VAPP / VAE – Ne pas confondre

VAPP = Validation des acquis professionnels et personnels

VAE = Validation des acquis de l'expérience

VAPP



- Pour intégrer une formation sans avoir validé l'année précédente

Ex: je souhaite entrer en L3 Sciences de la vie sans être titulaire de la L2 Sciences de la vie en valorisant mon expérience professionnelle, formation initiale (BTS, DUT...)

Plus d'infos [\(cliquez ici\)](#)

- Possibilité de demande de dispense d'unités d'enseignement dans la lettre de motivation

- Gratuit

VAE



- Pour obtenir le diplôme par rédaction d'un livret et entretien devant un jury

Plus d'infos [\(cliquez ici\)](#)

- Payant

Attention pour les M2

VAPP / Vérification des acquis – Ne pas confondre

VAPP



Intégrer une formation sans avoir validé l'année précédente

Ex: je souhaite entrer en M2 Santé publique, sans être titulaire du M1, en valorisant mon expérience professionnelle (cadre santé...)

Plus d'infos [\(cliquez ici\)](#)

Possibilité de demande de dispense d'unités d'enseignement dans la lettre de motivation

Vérification des acquis



Concerne uniquement l'entrée en M2 :

- Personne inscrite en M1 en 2025/26 dans une autre université que Tours
- Personne inscrite en M1 à l'Université de Tours en 2025/26 qui demandent une autre mention/parcours

La plateforme eCandidat Tours

1. Créer un compte sur eCandidat

UT eCandidat Connexion Créer un compte

Non connecté

- Accueil
- Assistance
- Offre de formation
- Connexion

Connexion

choisir votre formation.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de l'application, merci de consulter la **FAQ** mise à votre disposition dans le menu **"ASSISTANCE"**.

Retrouvez l'ensemble de nos formations et leur descriptif sur [notre site internet](#)

Je suis étudiant à l'Université de Tours

Veillez vous connecter

Je ne suis pas étudiant à l'Université de Tours

Veillez vous connecter avec votre compte eCandidat

Utilisateur*

Mot de passe*

[J'ai oublié mes identifiants](#)

[J'ai perdu mon code d'activation](#)

[Créer un compte](#)

2. Compléter le dossier

UT eCandidat eCandidat-2.3.1

Non connecté

- Accueil
- Assistance
- Offre de formation
- Connexion
- Informations perso.
- Adresse
- Baccalauréat
- Cursus Interne
- Cursus Externe
- Stages
- Expériences pro.
- Candidatures**
- Administration

Offre de formation

Vous pouvez consulter les formations en dépliant les menus.

Filtre Filtre en cours : Aucun

Université de Tours

Titre

- Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance
- Faculté Droit, Economie et Sciences Sociales
- Faculté de Lettres et Langues
 - LICENCE LMD
 - MASTER
 - PROCÉDURE ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
 - VALIDATION D'ACQUIS
 - VÉRIFICATION ACQUIS POUR L'ENTRÉE EN M2
- Faculté de médecine
- Faculté de pharmacie
- Faculté des Arts et Sciences Humaines
- Faculté des Sciences et Techniques
- Formation professionnelle continue
- Formations en santé - SEM 2 - Candidatures en UER
- Formations santé - SEM 1- Candidatures en UERB - I
- IAE Tours Val de Loire
- IUT Blois
- IUT Tours
- Polytech Tours

Demande de validation d'acquis (VAPP) sur eCandidat

- > **Vous souhaitez postuler en L2 ou L3** : le dossier est accessible via le sous-menu "Licence LMD".
- > **Vous souhaitez postuler en M2** : le dossier se trouve dans le sous-menu "Validation des acquis".

Ex : Vous voulez intégrer la L2 Histoire.
Vous devez candidater dans FACULTE ARTS ET SCIENCES HUMAINES/Licence LMD/L2 Histoire - Demande d'équivalence.

VAPP L2 et L3

VAPP M2

UT eCandidat
Non connecté

- Accueil
- Assistance
- Offre de formation**
- Connexion

Offre de formation

Vous pouvez consulter les formations en dépliant les menus.

Filter Filtre en cours : Aucun

Université de Tours

Titre	Mots clés	Dates de candidature
▼ Faculté de Lettres et Langues		
▶ Licence LMD		
▶ Master		
▶ Procédure étudiants étrangers (L2/L3/M2)		
▶ Validation d'acquis		
▶ Vérification acquis pour l'entrée en M2		

Exemples de documents à préparer pour sa candidature, validation d'acquis

- **CV**
- **lettre de motivation**
- un tableau synthétique retraçant par ordre chronologique **vos années d'études**, avec les informations suivantes : Année scolaire ou universitaire / Nom de l'établissement ou de l'Université / Intitulé de la formation / Résultat (suivi ou obtenu) / Type de formation (initiale ou continue)
- **copie des diplômes** obtenus et des **relevés de notes**
- copie du programme officiel des études suivies, dans la mesure du possible
- récapitulatif et justificatifs de **vos stages ou formations courtes**, avec les informations suivantes (en lien avec la formation) : - Année / Nom de l'organisme / Intitulé et contenu / Durée + Copie des pièces justificatives (certificats ou attestations)
- attestations pouvant justifier **votre niveau de langue anglaise** (niveau CECRL, TOEIC, TOEFL...)
- récapitulatif et justificatifs de **votre expérience professionnelle significative** pour l'examen de votre dossier, avec les informations suivantes : - Période (du...au...) / Nom de l'entreprise ou Organisme ou Association / Quotité (temps plein ou mi-temps) / Fonctions occupées (Décrivez les activités ou tâches principales effectuées) / Compétences développées et savoirs acquis + copie des pièces justificatives (certificats ou attestations de l'employeur)

Régime d'inscription à l'université de Tours

Précisions sur le régime d'inscription des adultes en reprise d'études dans un cycle de formation initiale (formations en insertion) à l'Université de Tours

Suite à votre admission en formation, les personnes en reprise d'études ont la possibilité de s'inscrire :

- soit, en formation continue (FC) auprès des antennes de formation continue
- soit, en formation initiale (FI) auprès des services de scolarité

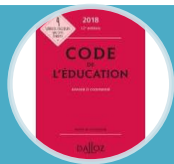
Ce choix dépend de votre situation personnelle et a des conséquences sur le statut qui en découle.

La personne finance elle-même sa formation

ET

N'est pas dans l'obligation de justifier de son assiduité en formation

► **Adulte en reprise d'études en formation initiale**



La personne a obtenu le financement de ses frais de formation par un tiers*

OU

A l'obligation de justifier son assiduité en formation auprès d'un tiers*

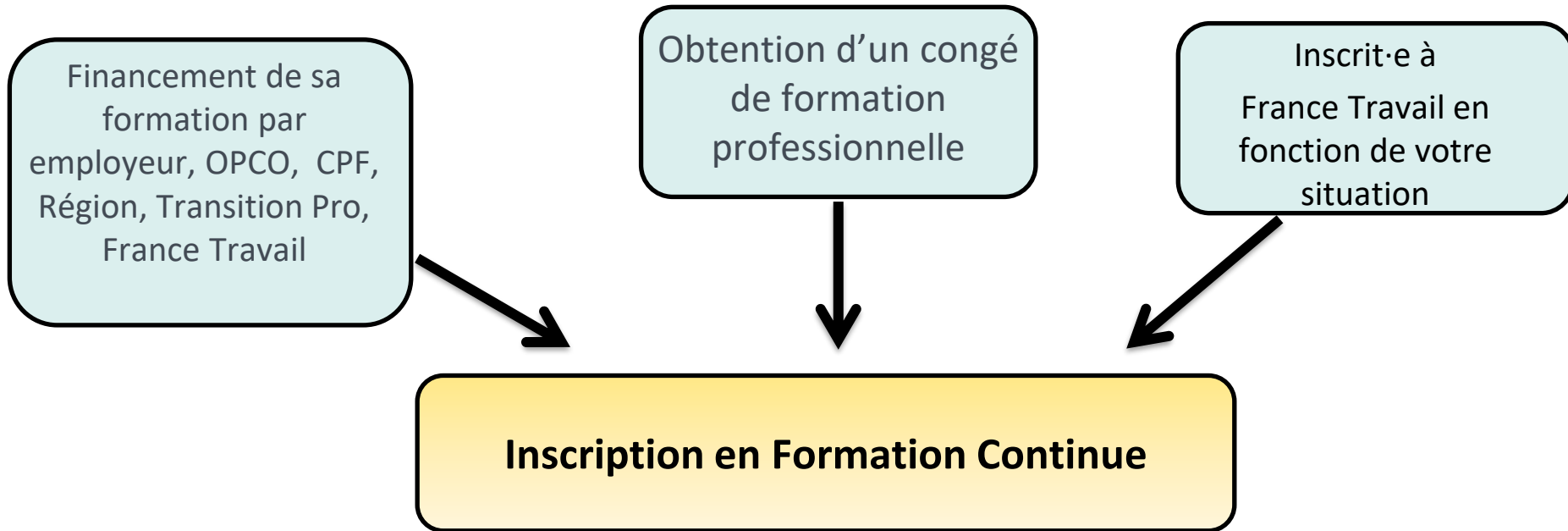
**Le tiers pouvant être un employeur - France Travail – OPCO – Région - Transition Pro - CPF*

► **Stagiaire de la formation continue avec conventionnement**



Par conséquent, dès lors qu'il y a besoin de justifier de l'assiduité, le statut de stagiaire de la formation continue s'impose au candidat admissible.

Dans quelle situation s'inscrit-on en Formation Continue ?



L'inscription administrative en Formation Continue se fait auprès d'une gestionnaire Formation Continue à partir de juillet

Vous êtes en situation de handicap ?



L'université de Tours veille à accueillir, accompagner, insérer et maintenir les étudiants et personnels en situation de handicap permanent ou temporaire. Des partenariats avec des entreprises et des associations sont établis aux niveaux régional et national dans le but de permettre la réussite et la sensibilisation au handicap des étudiants et des personnels.

Il existe des dispositions réglementaires particulières concernant les contrôles et les examens. Pour en bénéficier, il convient impérativement de prendre rendez-vous avec un médecin du SSE dès le démarrage de votre accompagnement VAE.

Relais handicap - formation continue : [Nadia Joubert - 02 47 36 81 40](mailto:Nadia.Joubert@univ-tours.fr)

PLUS D'INFOS SUR LES ACTIONS

Financer sa formation

Important : En parallèle de votre candidature en formation, vous devez être dans une démarche active de recherche de financement sans attendre les résultats d'admission.

- 1 - Contacter votre gestionnaire Formation Continue de la formation souhaitée qui vous accompagnera dans vos démarches
- 2 - Si votre formation est éligible au financement CPF :
 - ouvrir votre compte CPF sur www.moncompteformation.gouv.fr
 - faire les démarches nécessaires pour obtenir l'Identité Numérique La Poste. Elle est indispensable pour l'identification FranceConnect+ qui est obligatoire pour acheter une formation avec le CPF
- 3 - Si vous êtes salarié-e, présenter votre projet à votre service RH et si votre projet est une reconversion professionnelle, contacter un conseiller en évolution professionnelle (CEP)
- 4 - Si vous êtes agent de la fonction publique, présenter votre projet à la DRH de votre organisation
- 5 - Si vous êtes demandeur d'emploi, parler de votre projet à votre conseiller France Travail

Les différents types de financement

Si vous êtes demandeur d'emploi

- **Contrat de professionnalisation si vous êtes âgés de 26 ans et plus** (pour les formations en alternance)

Vous devez effectuer votre recherche directement auprès des entreprises. Vous serez en alternance en formation et en entreprise. L'employeur finance votre formation et vous verse un salaire. Des offres de contrats de professionnalisation sont disponibles sur le site de France Travail et votre gestionnaire FC peut vous accompagner dans vos démarches.

Plus d'informations – [Page internet](#)

- **Les financements France Travail**
 - Aide individuelle à la formation (AIF) : devis sur la plateforme France Travail
 - Compte personnel de Formation (CPF) si votre formation est éligible et en cas d'abondement de France Travail : site ou application sur [Mon Compte Formation](#)



Renseignez-vous le plus tôt possible auprès de votre conseiller France Travail.

Plus d'informations – [Page internet](#)



Si vous êtes salarié·e du secteur privé

- **Financement employeur ou Opérateur de compétences** (c'est l'employeur qui fera la demande auprès de son OPCO)

Accord pour prise en charge à compléter par votre employeur (cf diapo suivante)

- **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** (pour les CDI, CDD, intérimaires et intermittents)

Il est réservé aux personnes ayant un projet de reconversion professionnelle (changement de métier).

Démarches :

1 – Contacter un CEP (Conseiller en évolution professionnelle) – [Page internet](#)

2 - Contacter l'association Transitions Pro de votre région et déposer votre demande avec l'aide de votre gestionnaire de formation continue qui complètera votre dossier que vous aurez initié.

D'autres dispositifs gérés par l'association Transitions pro : démission reconversion

Plus d'informations – [Page internet](#)

- **Compte Personnel de Formation (CPF)**

Il sera le plus souvent utilisé pour contribuer au financement de la formation et votre employeur

pourra abonder votre compte directement en ligne pour financer la différence entre vos droits disponibles et les frais de formation.

Plus d'informations – [Page internet](#)

- **Reconversion professionnelle**

La période de reconversion est un dispositif qui permet à un·e salarié·e souhaitant effectuer une mobilité interne ou externe à son entreprise de bénéficier d'une période permettant d'acquérir une certification nationale enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou un ou plusieurs blocs de compétences.

Plus d'informations – [Page internet](#)





Inscription sur www.moncompteformation.gouv.fr

Les formations éligibles sont les années d'obtention du diplôme :

Licence 3ème année, BUT 3ème année, Licence professionnelle, Master 2ème année... ou plusieurs années dont l'année du diplôme.

L'inscription à la formation sur le site du CPF doit être faite après votre admission en formation.

Vous pourrez accéder à la formation :

- Soit en cherchant directement la formation sur le site du CPF
- Soit à partir d'un lien qui vous sera envoyé par votre gestionnaire de formation continue

Attention lorsque vos droits CPF (et l'apport de votre employeur) ne couvrent pas la totalité des frais de formation vous devrez régler le solde par carte bancaire directement sur le site du CPF.

Ce règlement doit être réalisé en 1 fois. Pensez à vous organiser pour pouvoir l'effectuer sans vous mettre en difficulté.

Si vous êtes agent de la fonction publique

- **Congé de Formation Professionnelle (CFP)**

Votre établissement vous accorde un congé de formation pendant lequel vous continuez de percevoir environ 85% de votre traitement brut mais vous payez vos frais de formation. La prise en charge est toutefois possible même partiellement. Ce congé doit être demandé au plus tard 120 jours avant le début de la formation.

Pour les agents de la fonction publique hospitalière, il y a une prise en charge des frais de formation. Contacter l'ANFH (<https://www.anfh.fr/>).

- **Compte Personnel de Formation (CPF)**

Votre établissement prend en charge votre formation en diminuant vos droits CPF sur votre compte (en heures). Il peut compléter si les droits CPF sont insuffisants pour couvrir la totalité des frais de formation
A noter : le financement CPF ne se fait pas sur le site Mon Compte Formation mais grâce à une convention entre l'université et votre établissement.

Plus d'informations – [Page internet](#)



Attention : ne pas confondre les dispositifs CFP et CPF !

Accord de prise en charge à compléter par l'employeur

A télécharger sur le site de la Formation continue – [Page internet](#)

Version française > Ressources > Documents administratifs

Documents administratifs - Formation continue

Vous êtes admis à suivre une formation à l'université de Tours, en tant que stagiaire de la formation continue.

A chaque étape de votre parcours de formation, vous pouvez avoir besoin de plusieurs documents administratifs.

Inscriptions toutes formations (Hors DAEU)

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

Inscription DAEU uniquement

DOSSIER D'INSCRIPTION DAEU 2025-2026

Éléments qui composent le dossier d'inscription :

- Accord de prise en charge financière
- Fiche création client AVEC SIRET (entreprise /libéral)
- Fiche création client SANS SIRET (particulier)

université de TOURS

ACCORD POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

ANNÉE /

Je soussigné(e),
représentant l'entreprise en qualité de
accepte de prendre en charge les
frais de la formation suivante
pour le salaire
Nom de l'entreprise
Statut de l'entreprise : Employeur public Employeur privé : SARL SA Association Autre
Nom et fonction du représentant légal
Adresse à laquelle la convention
doit être établie
Code NAF N° SIRET

CONTACT ADMINISTRATIF DE L'ENTREPRISE POUR LA GESTION DU DOSSIER

Nom Prénom
Fonction
Tél E-mail

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Prix de la formation (net de TVA) € Montant de la prise en charge €

1/ Convention de formation : Conformément à la législation, dans toutes les situations, une convention est établie entre l'université de Tours et votre établissement.

Acceptez-vous de signer électroniquement la convention via la plateforme de signature électronique de l'université ?

OUI. Pouvez-vous préciser les coordonnées du signataire de la convention :
Nom Prénom E-mail
 NON. Vous devez nous adresser la convention dûment signée en original uniquement par courrier postal.

2/ Mode de financement. Employeur public Employeur privé

Employeur public :
Financement direct par l'établissement
Financement par l'ANFH : Vous devez obligatoirement nous transmettre une notification indiquant que le paiement sera effectué par l'ANFH.
Autre :
3/ Facturation :
La facturation se fera par année civile, au prorata des heures de formation. Le règlement se fera à réception de la facture en respectant les conditions de délai de paiement de 30 jours.
Conformément à la réglementation, toutes les factures seront déposées sur CHORUS. Pour cela, vous devez obligatoirement préciser :
Code service
N° bon de commande
N° d'engagement
Complétez OBLIGATOIREMENT la fiche création d'un client français page 2.

Employeur privé :
2/ Mode de financement
Financement direct par l'entreprise
Prise en charge faisant l'objet d'un bon de commande de votre établissement : OUI NON
Financement par votre OPOCO - Subrogation
Nom de l'OPOCO
L'OPOCO ou l'entreprise doit adresser au Service de Formation Continue de l'université sa notification, au plus tard 2 mois après le début de la formation.
Attribution d'une dotation au CPF de votre salarié
www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/employeurs
3/ Facturation :
La facturation se fera par année civile, au prorata des heures de formation. Le règlement se fera à réception de la facture en respectant les conditions de délai de paiement de 30 jours.
Choisissez la modalité souhaitée pour la transmission des factures :
 Par courrier Sur une plateforme Par mail
Complétez OBLIGATOIREMENT la fiche création d'un client français page 2.

*Si la facture doit faire référence à un bon de commande, joindre obligatoirement le bon de commande à cet accord.

Fait à le
Signature du représentant légal ou, le cas échéant, de son délégué en précisant son nom, sa fonction et cachet

www.ufc-tours.fr

Si vous êtes travailleur indépendant ou de profession libérale

- Les Fonds d'Assurance Formation (FAF)

Les travailleurs indépendants peuvent, sous conditions, bénéficier du financement total ou partiel de leurs formations par un fond d'assurance formation.

Il doit déposer une demande de prise en charge auprès du FAF dont il dépend (FIF-PL, FAF-PM, Agefice, AFDAS, FAFCEA, Vivéa ou Ocapiat).

Pour cela il doit avoir payé la Contribution à la Formation Professionnelle (CFP). Le conjoint collaborateur peut également bénéficier d'un financement si la *CFP-conjoint collaborateur* a été payée.

Chaque FAF a ses propres critères pour l'acceptation des demandes.

- Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules sont éligibles les formations suivantes :

- Formations de management liées à l'exercice de la fonction de chef d'entreprise
- Formations de conseil et d'accompagnement pour démarrer un projet de création ou de reprise d'entreprise, puis pour assurer un avenir fiable à son entreprise
- VAE

Aux critères liés au CPF s'ajoutent les critères propres à chaque fonds d'assurance formation (FAF) selon la branche de métier du travailleur indépendant.

Le demandeur doit consulter le FAF dont il dépend pour connaître les formations pour lesquelles il bénéficie d'un financement.



Plus d'informations – [Page internet](#)



Si vous êtes en situation de handicap



Demandez conseil à votre conseiller :

-  - [Page internet](#) ou France Travail
-  **agefiph** - [Page internet](#)

Vous pouvez utiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF)



Contact université :

Nadia Joubert - Référente handicap des stagiaires de formation continue nadia.joubert@univ-tours.fr

Documents le plus souvent demandés par les financeurs

- Devis et programme de la formation
- Enregistrement de la formation au RNCP ou au RS
- Calendrier de la formation
- Descriptif de la formation en blocs de compétences



Contactez votre gestionnaire de formation continue pour les obtenir
et bénéficier d'un suivi personnalisé

Les tarifs des formations

Année universitaire 2025-2026

Tarifs des formations en insertion avec des étudiants en formation initiale

BUT et LP dans secteur tertiaire	
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	4 500 €
3 ^{ème} année	5 500 €
BUT et LP dans secteur secondaire	
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	5 000 €
3 ^{ème} année	6 000 €
Licence générale dont santé (médecine, pharma, sage-femme)	
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	2 570 €
3 ^{ème} année	3 600 €
Master dans secteur tertiaire dont santé (médecine, pharma, sage-femme)	
1 ^{ère} année	4 500 €
2 ^{ème} année	5 500 €
Master dans secteur secondaire	
1 ^{ère} année	5 000 €
2 ^{ème} année	6 000 €
Diplôme d'ingénieur	22€/h

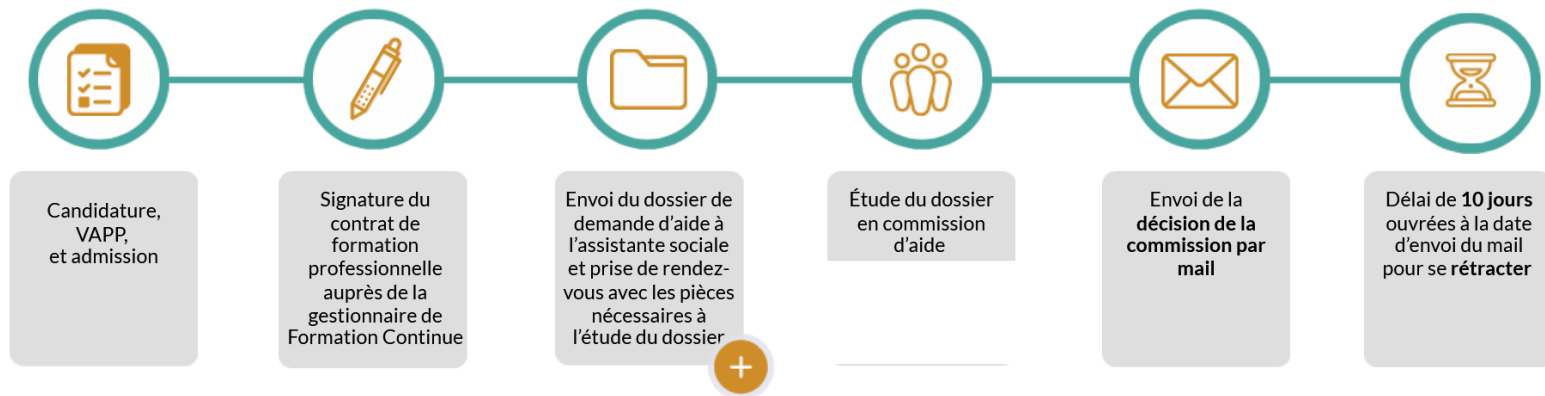
Pour les tarifs des formations en groupe spécifique consultez la gestionnaire FC

CESR : tertiaire
 EPU : secondaire
 IAE : tertiaire
 IUT de Blois : selon le département
 IUT de Tours : selon le département
 UFR ASH : tertiaire
 UFR DESS : tertiaire
 UFR Lettres et Langues : tertiaire
 UFR Médecine : secondaire
 UFR Odontologie : secondaire
 UFR Sciences Pharmaceutiques : secondaire
 UFR Sciences et Techniques : secondaire

Demande d'aide à l'inscription

Dans le cas où vous ne bénéficiez pas d'une prise en charge financière de vos frais de formation par un tiers (employeur, France travail, Transitions Pro...), l'université de Tours met en place un dispositif d'exonération partielle de ces frais, basé sur votre situation personnelle analysée par des assistantes sociales. Une commission se réunit une fois par mois de juin à mars

Les étapes de l'aide à l'inscription :



Pour plus d'informations, consultez la page du site Formation Continue – [Page internet](#)

Vous y trouverez :

- Un simulateur pour calculer votre reste à vivre
- Le dossier à compléter pour la demande d'aide à l'inscription
- La liste des pièces justificatives à fournir

Des questions ?



Votre interlocuteur Formation Continue selon la Faculté :

- **Pharmacie, CESR, Sciences et Techniques, PolyTech - Site Plat d'Étain**

60 rue du Plat d'Étain – Bureau A1300 (BAT A, 1^{er} étage)

Sabine LESNE : 02 47 36 81 20 / sabine.lesne@univ-tours.fr

Carole SAINTOT : 02 47 36 63 85 / carole.saintot@univ-tours.fr

- **Droit, Economie & Sciences Sociales et IAE - Site Portalis**

50 avenue Jean Portalis – Bureau B116 (BAT B, 1^{er} étage)

Marie-Christine LÉBOIS : 02 47 36 10 32 / marie-christine.lebois@univ-tours.fr

Nicole GORRY : 02 47 36 10 12 / nicole.gorry@univ-tours.fr

- **Arts & Sciences Humaines et Lettres & Langues - Site Tanneurs**

3 rue des Tanneurs – Bureau 206 et 207 (2^{ème} étage)

Delphine CHERON : 02 47 36 81 30 / delphine.cheron@univ-tours.fr

Mylène SENAMAUD : 02 47 36 81 37 / mylene.senamaud@univ-tours.fr

- **Médecine, Odontologie - Site La Riche**

10 rue Emile Aron, La Riche – Bureau RDC

Cindy RAMOS (Médecine) : 02 47 36 81 04 / cindy.ramos@univ-tours.fr

Catherine GODEFROY-PESCHARD (Odontologie) : 02 47 36 81 45 / catherine.godefroy-peschard@univ-tours.fr

Des questions ?



- **Pour l'IUT de Tours :**

Sandrine HADJI - 02 47 36 76 28 / sandrine.hadji@univ-tours.fr

Jennifer PAYET - 02 47 36 75 40 / jennifer.payet@univ-tours.fr

Marie JAUPITRE – 02 47 36 75 38 / marie.jaupitre@univ-tours.fr

Dates de candidatures 2026 au lien suivant : <https://iut.univ-tours.fr/candidatures>

Réunions sur la reprise d'études de l'IUT Tours (dates et inscription) – [Page internet](#)

- **Pour l'IUT de Blois :**

Carole SAINTOT - 02 47 36 63 85 / carole.saintot@univ-tours.fr

Dates de candidatures 2026 au lien suivant - [Page internet](#)

Diaporama sur la reprise d'études disponible
sur le site internet <https://formation-continue.univ-tours.fr/>



La reprise d'études à l'Université

Valérie GALLOY - Chargée de Relation Client, Nadia JOUBERT - Directrice adjointe
Formation Continue - 02 47 36 81 31 / formation-continue@univ-tours.fr

Contact : Formation Continue - 02 47 36 81 31 / formation-continue@univ-tours.fr